



LES ECRITS PROFESSIONNELS

Rapports, notes, projets... Comment faire ? Depuis la loi 2002-2, notamment, le travail social s'est vu confronté à la remise en question des modes de transmission des informations. D'autant que la plupart des écrits professionnels sont aujourd'hui transmissibles que ce soit aux usagers, à leurs parents ou responsables légaux, aux évaluateurs externes ou encore aux autorités de contrôle.

La question de la communication par l'écrit est souvent mise en tension avec le sens de la mission. Cette formation aborde les aspects méthodologiques de l'écrit professionnel.

Contexte

L'écrit professionnel s'entend de « *tout type d'écrit concernant directement les usagers dans les institutions, rédigés intégralement ou partiellement par les travailleurs sociaux dans l'exercice de leur fonction, c'est-à-dire, par ceux qui sont en contact direct des publics en question.* » Ermitas Ejzenberg, les écrits professionnels dans le secteur social et médico-social, perspective collection sociale Vuibert 2008.

Objectifs de la formation

- Identifier la finalité de l'écrit
- Savoir se distancier
- Se prémunir de tout jugement
- Objectiver son propos
- Utiliser un vocabulaire explicite
- Analyser, synthétiser, structurer des informations
- Appréhender la complexité d'une situation

Contenu

JOUR 1. Se réapproprier les bases de l'écrit

- L'écrit et les obstacles (craintes, procrastination, persistance d'échecs scolaires...)
- L'écrit et l'estime de soi
- L'orthographe
- Définir le cadre en fonction du type d'écrit attendu (compte-rendu, synthèse, transmission d'information au juge, projet individualisé...)

JOUR 2. Les écrits professionnels

- Droits et écrits professionnels
- Prise de note et carte mentale
- Gestion du temps : synthétiser ses écrits

Public GROUPE DE 12 PERSONNES

Professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire ; pas de pré-requis

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Apports théoriques et repères bibliographiques
- Situations types et situations concrètes (travail individuel et collectif)
- Exercices liés aux écrits professionnels : rédaction de notes, repérage d'idées fortes, synthèses de textes

Modalités d'évaluation

Tour de table, retour collectif sur les mises en pratique

Accessibilité

Accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap moteur et sensoriel (ascenseur, ergonomie des salles, bannière audio-magnétique pour les sourds et mal entendant, plan de circulation et d'accès en niveau 0, guidage braille et audio guidage, mise aux normes PMR des salles de cours et des toilettes, etc...) En cas de besoins spécifiques, nous en informons (formationcontinue@eests.org) la demande sera transmise au référent handicap.

Inscription

- sur le site www.ecole-ests.fr
- par mail à formationcontinue@eests.org

Informations complémentaires



Durée / Dates

2 jours, soit 12 heures, dates à définir
Ajustement de la durée si besoin



Lieux

Formation en intra-établissement du secteur social, médico-social, associatif ou sanitaire et social.
Possible réalisation sur un site de l'EESTS



Voie d'accès

Formation continue



Intervenants

Les intervenants qui accompagnent et encadrent les stagiaires sont des professionnels issus du champ de l'éducation spécialisée, de l'action sociale et médicosociale, des travailleurs sociaux en exercice et des cadres pédagogiques de notre centre de formation.

Chaque formateur détient des savoir-faire issus de ses expériences de terrain et des compétences qu'il mobilise au service de l'accompagnement des stagiaires.



Contact

formationcontinue@eests.org

Coût



Devis sur demande
Offre personnalisée en fonction des besoins